

Description de poste

Traduction non officielle

Intitulé et niveau du poste : Haut(e)-Commissaire adjoint(e) au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève, au rang de Secrétaire général adjoint (ASG)

Lieu d'affectation : Genève, Suisse

Organisation : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Contexte

Le HCR recherche un dirigeant ou une dirigeante d'exception pour exercer les fonctions de Haut(e)-Commissaire adjoint(e) à un moment de transition organisationnelle majeure. À la suite d'une période de contraction financière importante et de réalignement opérationnel, l'Organisation s'adapte à une base de ressources réduite, à l'évolution des modalités de financement et à des attentes accrues de la part des États Membres en matière d'efficacité, de responsabilité et d'impact mesurable.

Présent dans plus de 130 pays et comptant un effectif mondial d'environ 13 000 personnes relevant de divers types de contrats, le HCR doit continuer à assurer la protection et à proposer des solutions aux personnes déplacées de force et apatrides dans un contexte marqué par l'instabilité, la sensibilité politique et des ressources limitées. Cela exige une approche rigoureuse en matière de priorisation, de mise en œuvre et de gouvernance institutionnelle.

Dans les faits, le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) exerce les fonctions de chef des opérations de l'Organisation, en veillant à ce que les systèmes, les effectifs, les ressources financières et les structures de gouvernance du HCR soient alignés afin de soutenir une action opérationnelle efficace sur le terrain. Cette fonction implique de concilier la continuité opérationnelle avec la nécessité de conduire des adaptations structurelles, de renforcer les mécanismes de responsabilisation et d'accroître la crédibilité de l'Organisation auprès des États Membres, des partenaires et des populations concernées.

Le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) jouera un rôle central aux côtés du Haut-Commissaire pour définir et mettre en œuvre un modèle opérationnel tourné vers l'avenir, permettant au HCR de rester efficace, agile et durable dans un environnement contraint et en mutation rapide.

Ce poste s'adresse à un dirigeant ou une dirigeante ayant démontré :

- une expérience directe à haut niveau dans des **organisations vastes et complexes** ;
- une capacité à **conduire des processus de transformation et de modernisation** ;
- une aptitude à **concilier mission, gestion des risques, ressources et redevabilité** ;
- une expérience de travail sous le contrôle et l'examen d'organes directeurs, de gouvernements et de parties prenantes externes.

Le HCR accueille favorablement les candidatures de personnes issues du secteur privé dont l'expérience de direction est transférable à une organisation internationale à vocation humanitaire.

Relations de travail

Le poste de Haut(e)-Commissaire adjoint(e) est un poste statutaire conformément à la résolution 428 (V) de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1950. Le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) rend directement compte au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, l'assiste dans l'exercice de son mandat et de ses responsabilités et assume

les fonctions de Chef de bureau en son absence.

Le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) est membre de l'Équipe de direction exécutive et du Comité de direction. En l'absence du Haut-Commissaire, il ou elle préside le Comité. Le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) représente le Haut-Commissaire conformément au protocole des Nations Unies, selon les besoins.

Il ou elle supervise directement le Directeur de la Division des relations extérieures ; le Contrôleur et Directeur de la Division de la gestion des ressources ; le Directeur de la Division de la gestion du personnel ; le Directeur des systèmes d'information et Chef du Service des technologies de l'information ; le Chef du Service mondial partagé ; le Chef du Service des affaires juridiques ; le Chef du Service de la conception, du développement et de la gestion des risques.

Responsabilités

Sous l'autorité générale du Haut-Commissaire, le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) joue un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'orientation stratégique du HCR, en appuyant la formulation, la communication, l'exécution et l'évaluation des politiques, priorités et activités de l'Organisation dans l'ensemble du Bureau.

À ce titre, le ou la Haut(e)-Commissaire adjoint(e) :

Leadership stratégique et conseil

- Fournit des conseils stratégiques et assiste le Haut-Commissaire en matière de direction et de gestion de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les ressources humaines et financières, la supervision et la responsabilisation, la gestion des risques, la mobilisation des ressources, les communications, les partenariats, les affaires juridiques, les technologies de l'information, les affectations de cadres supérieurs, les réformes structurelles, l'évaluation de la performance et l'innovation.
- Participe à l'élaboration des politiques, en particulier dans les domaines relevant directement de ses attributions, et contribue, en tant que membre de l'Équipe de direction exécutive, aux délibérations relatives aux politiques, priorités programmatiques et activités du HCR.
- Conduit, en appui au Haut-Commissaire, la transformation continue du modèle opérationnel du HCR, notamment le rééquilibrage des effectifs, l'utilisation efficace de diverses modalités contractuelles et l'alignement de la mobilité, du déploiement et des compétences sur les besoins opérationnels.

Représentation extérieure, plaidoyer et partenariats

- Représente le Haut-Commissaire dans le cadre d'engagements bilatéraux et multilatéraux complexes et sensibles avec les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations internationales et intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et le monde universitaire, et contribue au renforcement des partenariats stratégiques et des relations extérieures du HCR.
- Représente le Haut-Commissaire lors des réunions du Comité permanent en présentant les positions et points de vue de la haute direction sur les questions de politique et de gouvernance.
- Effectue des missions de haut niveau au nom du Haut-Commissaire et appuie les actions de plaidoyer et de mobilisation de fonds relatives aux personnes déplacées de force et apatrides.

Gestion exécutive et performance

- Entretient un dialogue régulier avec les directeurs et chefs de services relevant de son autorité, fournit des orientations sur les priorités, supervise la mise en œuvre des activités et examine périodiquement la performance au regard des objectifs convenus.
- Facilite une coordination et une communication efficaces entre les divisions et services

ainsi qu'entre le siège, les bureaux régionaux et les opérations sur le terrain.

- Encourage l'intégration des données, des systèmes numériques et de l'innovation comme leviers essentiels de la prise de décision, de l'efficacité opérationnelle et du contrôle organisationnel, en vue d'une organisation davantage fondée sur les résultats et les éléments probants.

Ressources, supervision et responsabilisation

- Stimule la performance et la mise en œuvre des activités dans un contexte de contraintes, en veillant à l'alignement des ressources sur les priorités stratégiques et à la poursuite de l'impact opérationnel malgré une présence réduite et une volatilité accrue des financements.
- Assure une supervision active de la situation financière et des dépenses de l'Organisation, en garantissant leur cohérence avec les priorités stratégiques.
- Suit le bon fonctionnement des mécanismes de supervision et de responsabilisation, notamment le suivi des recommandations, et agit en tant que principal point de liaison avec le Comité indépendant d'audit et de contrôle (IAOC).
- Supervise les processus d'évaluation de la gestion et de justice interne liés aux décisions administratives contestées, conformément aux règles et règlements applicables.

Gouvernance et gestion des ressources humaines

- Préside le Conseil de planification et de gestion des ressources, le Conseil pour la transformation et la gouvernance, le Conseil des partenariats avec le secteur privé et le Comité des affectations supérieures.
- Favorise une culture de haute performance, inclusive et responsable, en exigeant des responsables des normes claires en matière de leadership, d'engagement du personnel, de collaboration, de respect sur le lieu de travail et d'application cohérente des politiques.
- Conseille en matière de gestion des talents de la haute direction, notamment en ce qui concerne la planification de la relève, le développement du leadership et l'affectation des cadres supérieurs aux postes stratégiques.

Compétences

- **Professionalisme** : Conscience politique et compétences diplomatiques. Capacité à opérer efficacement dans des environnements soumis à une forte pression et politiquement sensibles.
- **Leadership** : Solides capacités de leadership, de constitution d'équipes et de gestion. Capacité démontrée à autonomiser les équipes, à favoriser la collaboration et à conduire le changement et l'amélioration organisationnels.
- **Vision stratégique** : Capacité à définir une orientation stratégique claire en identifiant les enjeux critiques, les opportunités et les risques, et à les traduire en politiques, priorités et choix organisationnels cohérents.
- **Jugement et prise de décision** : Exerce un jugement sûr et indépendant et un leadership décisif, y compris la capacité à prendre des décisions difficiles sous pression et à évoluer dans des environnements politiques, institutionnels et opérationnels complexes.
- **Leadership axé sur la performance et les résultats** : Définit des priorités claires, alloue les ressources de manière stratégique et tient les dirigeants responsables des résultats, tout en favorisant une culture de performance, d'apprentissage et d'amélioration continue.
- **Intégrité et leadership éthique** : Incarne et promeut les normes les plus élevées d'intégrité, d'indépendance et de professionnalisme, notamment la capacité à résister aux pressions indues et à traiter les cas d'inconduite avec fermeté et équité.

- **Responsabilisation** : Assume pleinement la responsabilité des résultats, obtient des résultats conformes aux objectifs organisationnels et renforce la responsabilisation au sein des fonctions, équipes et structures de gouvernance.
- **Communication stratégique et influence** : Excellentes compétences en communication, en négociation et en diplomatie, avec la capacité d'influencer au plus haut niveau et de représenter l'Organisation de manière crédible dans des contextes à enjeux élevés ou de crise.

Qualifications

Formation : Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit, relations internationales, administration publique, sciences politiques ou sociales, affaires humanitaires ou dans un domaine connexe.

Expérience :

Le poste requiert un minimum de 20 années d'expérience professionnelle à responsabilités croissantes, comprenant une vaste expérience de direction exécutive au sein d'organisations internationales vastes et complexes, notamment :

- une expérience avérée en matière de négociation de haut niveau, de communication et de développement de partenariats, avec la capacité de bâtir des consensus et de travailler efficacement avec un large éventail de parties prenantes, y compris les gouvernements, organisations internationales et partenaires ;
- une solide compréhension de la protection des réfugiés et des dynamiques plus larges des déplacements forcés, y compris leurs dimensions humanitaires, politiques et opérationnelles ;
- une expérience de la gestion d'organisations importantes, complexes et géographiquement dispersées, incluant des responsabilités exécutives en matière de ressources financières et humaines, de technologies de l'information, de supervision et de gestion des risques, dans un cadre multilatéral, gouvernemental, réglementé ou institutionnellement comparable ;
- une expérience confirmée en mobilisation de ressources et en relations avec les parties prenantes externes, notamment en matière de communication stratégique avec les donateurs et partenaires ;
- une expérience avérée de la coordination d'activités et de politiques entre de multiples acteurs et fonctions, tant en interne qu'en externe, dans un cadre multilatéral.

Langues

L'anglais et le français sont les langues de travail des Nations Unies. Pour ce poste, une parfaite maîtrise de l'anglais, assortie d'excellentes capacités de rédaction et de prise de parole en public, est requise. Une connaissance professionnelle d'une autre langue officielle des Nations Unies constituerait un atout.

Avril 2026